



## ÉDITO



**Martine VIGNAU**  
Présidente  
du groupe UNSA

### Le CESE en mouvement

« L'œil du CESE » c'est à la fois une revue trimestrielle qui propose des contenus transversaux, mettant en perspective les travaux du CESE et un blog d'actualité. Voilà deux nouveaux outils, disponibles sur le site internet du CESE, mis à la disposition des citoyens pour mieux faire connaître les travaux et le rôle du conseil.

Le CESE ouvre ses portes au public à l'occasion des journées européennes du patrimoine. Des conseillers seront présents pour échanger sur les missions de la 3<sup>e</sup> assemblée de France et des visites architecturales du Palais d'Iéna sont prévues. A noter que le dimanche 17 septembre, l'astrophysicien, M. Hubert Reeves, tiendra une conférence publique exceptionnelle au conseil. Les conseillers UNSA seront ravis de vous rencontrer à cette occasion.

## TRAVAUX

### Actualités

- **Conférence annuelle du CESE :**  
*Feuille de route 2017/2018*
- **Retour sur le séminaire**  
*« Jeunes et responsables »*
- **Visitez le CESE et rencontrez les conseillers :**  
*16 & 17 septembre*

### Derniers avis adoptés

- **Repérer, prévenir et lutter contre les discriminations syndicales**
- **Combattre l'isolement social, pour plus de cohésion et de fraternité**

### Vie des CESER

- **Auvergne-Rhône-Alpes :**  
Le bien-être mental et social des jeunes
- **Ile de France :**  
Les nouveaux modes de financement de l'apprentissage

### NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC  
Attachée du groupe UNSA  
Tél. : 01.44.43.64.25  
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr

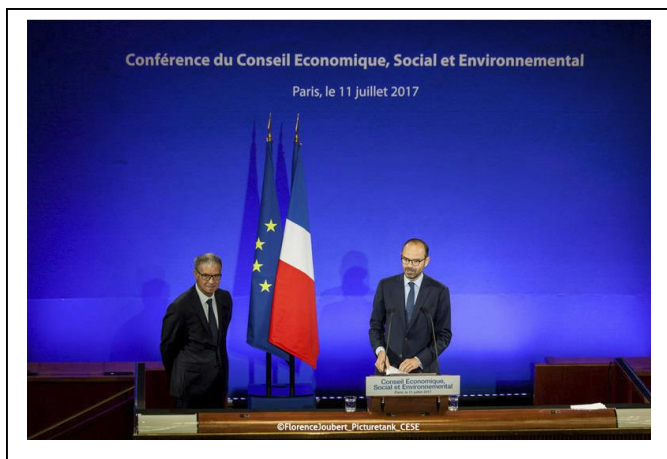
### SUIVEZ-NOUS



@unsa\_cese



CONSEIL ECONOMIQUE  
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



## Conférence annuelle du CESE

*Feuille de route 2017/2018*

Le CESE a organisé les 11 et 12 juillet derniers sa conférence annuelle au cours de laquelle le Conseil, en présence des Présidents et des Secrétaires généraux des 61 organisations représentées au CESE, a établi la feuille de route 2017-2018 de la 3<sup>ème</sup> Assemblée de la République. Cette conférence a permis de définir les thématiques prioritaires pour la société civile organisée. Les sections de travail ont intégré sur la base des axes stratégiques votés par l'assemblée au début de la mandature, les thématiques nouvelles portées par le discours de politique

générale du Premier ministre et les axes du programme du Président de la République. En accueillant le Premier Ministre, dès l'ouverture de la conférence, le Président du CESE, Patrick Bernasconi, a rappelé que le CESE « est le lieu le mieux adapté pour travailler sur les multiples fractures qui traversent notre pays ». Pendant 2 jours, les conseillers ont fait un point sur leurs travaux, les ont actualisés et mis en perspective. Ils ont également intégré la commande du Premier Ministre sur trois sujets : **le travail indépendant, la transition écologique et les situations de fragilité.**

**Intervention de Martine Vignau :** « *Les discours du Président de la République devant le Congrès, la déclaration de politique générale du Premier Ministre, sa présence hier matin dans cette enceinte participent à la reconnaissance du rôle vital de notre Institution. Le CESE fait l'objet d'une attention particulière de la part du Président de la République puisqu'il nous place au même rang que les 2 autres assemblées en ce qui concerne la réforme institutionnelle et souhaite faire du CESE la « chambre du futur », devenant le carrefour des consultations publiques, ce qui veut dire évolution de nos missions, de notre organisation, de notre communication... Pour l'UNSA ce nouveau souffle est une opportunité, un défi à relever. L'UNSA sera particulièrement vigilante à ce que le CESE garde son autonomie d'expression car la richesse de notre assemblée doit être préservée. La diversité de nos organisations, 61 à ce jour, représente une présence forte de la société civile organisée qu'il convient de maintenir. En termes d'activité, nous serons vraisemblablement sollicités par les saisines gouvernementales ou autres mais il faudra veiller à maintenir notre capacité d'auto saisine qui fait partie de notre force.* »

Retrouvez les discours, les interventions et les photos : [Conférence annuelle](#)

### « Jeunes et responsables ! »

Le CESE a accueilli le 6 juillet dernier, un séminaire qui a rassemblé près de 200 personnes membres de différentes organisations représentées ou non au CESE sur l'accès des jeunes aux responsabilités dans les organisations. **L'UNSA représentée par Chloé Bourguignon a participé aux travaux.**

Cet évènement visait trois objectifs : faire échanger des organisations de nature différente (syndicats, associations, fédérations professionnelles ...), mettre en valeur leurs bonnes pratiques concernant l'accès des jeunes aux responsabilités et formuler des pistes de solution et les diffuser au plus grand nombre. Patrick Bernasconi, président du CESE, a souligné l'importance de la place des jeunes dans les organisations de la société civile, place indispensable pour que celles-ci restent connectées au réel, représentent la société civile dans sa globalité et traitent les sujets émergents de notre société.

Ce séminaire s'inscrit dans une dynamique qui est amenée à se poursuivre le samedi 16 Septembre 2017, où un appel sera signé pour réaffirmer l'engagement des organisations à poursuivre leurs actions en ce sens.

Compte-rendu de la journée: [Jeunes et responsables !](#)

### Le CESE vous accueille : Soyez les bienvenus !

les 16 & 17 septembre de 10h à 17h



En présence des membres du CESE, découvrez l'histoire et les missions de la 3<sup>e</sup> assemblée de la République. Des conférenciers de l'école du Louvre vous présenteront la grande richesse architecturale du Palais d'Iéna, chef d'œuvre d'Auguste Perret.

**Assistez le 17 septembre à la conférence exceptionnelle de Hubert Reeves, astrophysicien, président d'Honneur de Humanité et Biodiversité.**

Programme : [JEP des 16 & 17 septembre](#)

# Derniers avis adoptés



## Repérer, prévenir et lutter contre les discriminations syndicales

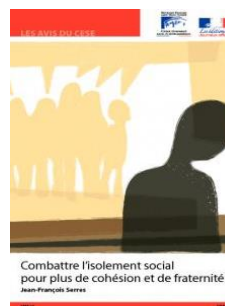
Section du travail et de l'emploi

La discrimination syndicale, sous toutes ses formes, est incontestablement un frein au développement d'un dialogue social de qualité qui doit être fondé sur le respect mutuel des acteurs. Une grande partie des recommandations formulées dans le présent avis visent à assurer une meilleure visibilité de la contribution des partenaires sociaux au dialogue social dans la branche et l'entreprise mais également au niveau interprofessionnel. La visibilité et la reconnaissance des acteurs syndicaux constituent une dimension essentielle de la prévention des discriminations.

**Intervention de Luc Bérille :** « La discrimination syndicale, avec ce qu'elle peut comporter d'injustice, d'humiliation, de violence parfois pour celui ou celle qui la subit, est non seulement une atteinte à la personne, mais aussi une atteinte à la démocratie sociale et, par là-même, à l'efficacité de l'entreprise ou du service. »

« En vérité, le problème n'est pas dans l'arsenal législatif qui, en France, est plutôt complet. Certaines préconisations de cet avis pourraient néanmoins utilement l'enrichir par le biais des ordonnances en préparation. Les décideurs de ces ordonnances seraient d'ailleurs bien inspirés de lire complètement cet avis qui dit bien le danger que recèle l'éloignement des élus syndicaux des salariés qu'ils représentent, à l'heure où circule l'idée d'une forme unique de représentation des salariés qui, si elle devait être indistinctement imposée partout, pourrait systématiser cet éloignement. »

Consultez l'avis : [Repérer, prévenir et lutter contre les discriminations syndicales](#)



## Combattre l'isolement social, pour plus de cohésion et de fraternité

Section des affaires sociales et de la santé

L'isolement social concerne plus de 5,5 millions de personnes, soit plus d'une sur dix en France. Il constitue un enjeu majeur pour la cohésion sociale.

Ses causes immédiates font interagir de nombreux facteurs (vieillesse, précarité, éloignement...), mais il est, au-delà, la marque de changements plus profonds. Comprendre les mécanismes de l'isolement, c'est donc, pour le CESE, s'interroger sur les grandes évolutions dans lesquelles il s'inscrit, intervenues dans le travail, l'économie, la famille, l'habitat, les appartenances, l'engagement... La mobilisation contre l'isolement social est une urgence pour la cohésion de notre pays et une politique assumée de fraternité Républicaine.

**Intervention de Martine Vignau :**

« Il convient, dès aujourd'hui, de s'emparer de la problématique pour sensibiliser les acteurs publics et co-construire des réponses adaptées aux besoins de chacun. Dans le cadre des réflexions sur le travail social, l'UNSA met la question de la formation des personnels au cœur des discussions car il s'agit de repérer, de prévenir et éventuellement de passer le relais à d'autres pour apporter la bonne réponse. »

« Le réseau associatif dans sa diversité avec son maillage territorial est indispensable. Il a fait la preuve de son efficacité, aussi le soutenir est une obligation. Le faire évoluer vers des formules nouvelles afin de mieux intégrer l'implication citoyenne nous semble une bonne chose. »

« Le département, pilote de l'action sociale, a un rôle important à jouer avec les métropoles pour élaborer des plans stratégiques en lien avec l'ensemble des plans sur le territoire et notamment avec les Agences Régionales de Santé. »

Consultez l'avis : [Combattre l'isolement social](#)

## L'AGENDA DES PLENIERES

11 octobre

**Contribution du dialogue sciences-société au développement d'une recherche à même de répondre aux enjeux climatiques post COP 21**

Environnement

24 octobre

**Les conséquences des séparations parentales sur les enfants**

Affaires sociales et Santé

25 octobre

**Quelle politique des pôles de compétitivité ?**

Affaires économiques

14 novembre

**Le rôle de la France dans une francophonie dynamique**

Affaires européennes et internationales

Retrouvez l'agenda complet : [Séances plénières](#)

## Auvergne-Rhône-Alpes



### Le bien-être mental et social des jeunes : une cause régionale en 2018 !

*Commission Solidarités et inclusion sociale – Séance plénière du 30 mai 2017 -*

Avec l'annonce en 2016 du plan d'action national en faveur du bien-être et de la santé des jeunes, le CESER a souhaité se mobiliser, à travers cette contribution, pour la santé des jeunes. Il apparaît essentiel d'agir et de donner des moyens pour identifier, prévenir et guérir le mal-être mental et social des jeunes. Le CESER a donc identifié des problématiques et des orientations.

#### Intervention de Catherine HAMELIN, au nom de l'UNSA :

*« Le bien être mental et social des jeunes est bien pour l'UNSA un enjeu majeur. Chacun sait bien que lorsque sa jeunesse va bien, un pays se porte mieux. Si l'on peut constater que dans l'ensemble la jeunesse de notre région ne va pas trop mal, lorsque l'on entre dans une analyse plus fine, il existe alors bien des disparités de nature parfois bien différentes. Que l'on habite dans la métropole lyonnaise ou dans le Cantal, l'accès aux soins de proximité, aux lieux d'écoute, à la confidentialité ne sera pas le même. Que l'on soit apprenti, lycéen, étudiant ou jeune travailleur, les problématiques seront les mêmes mais les approches et les solutions parfois différentes. Une des missions de la Région sera donc bien de veiller à l'égalité des citoyens sur l'ensemble de son territoire que l'on vive en ville, dans le rural, à la montagne ou dans des zones dites sensibles... »*

*« Prendre en compte le bien-être des jeunes nécessite que l'on soit en capacité d'aller au-devant d'eux, de créer des espaces, des lieux d'écoute, de rencontre sur l'ensemble du territoire, des lieux dans lesquels chacun puisse exposer, sans crainte, ses difficultés et chercher des solutions. Ce n'est pas toujours facile de le faire auprès de sa famille même si celle-ci reste incontournable dans les actions de prévention... Cela nécessite de soutenir politiquement, financièrement les associations, les lieux déjà existants et leur permettre de jouer pleinement leur rôle. La Région a cette possibilité-là, le fait déjà mais devrait encore l'accentuer. Au-delà des compétences de la région, cela nécessite aussi de renforcer la médecine scolaire et universitaire en augmentant les postes de médecins, d'infirmiers et en les rendant plus attractifs. »*

*« Le Pass jeunesse, dont la région a lancé la mise en œuvre, répond en partie à certaines des actions proposées par cette contribution : par exemple : participation financière aux licences sportives, portail d'information santé, prévention des addictions, prévention des risques liés à la sexualité. »*

Lire le rapport : [Le bien-être mental et social des jeunes](#)

## Ile de France



### Les nouveaux modes de financement de l'apprentissage

*Commission Finances et Plan - Séance Plénière du 29 juin 2017 -*

*La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale apporte des modifications dans le financement de l'apprentissage. Le CESER analyse cette loi et mesure les impacts en Ile-de-France.*

#### Les recommandations du CESER pour améliorer le dispositif :

- Ne pas oublier le rôle essentiel des partenaires sociaux dans la gestion des fonds de l'apprentissage : la Région doit privilégier avec eux une concertation de qualité.
- Appeler à la vigilance quant à la diminution du "hors quota", part de la taxe d'apprentissage, destinée à financer des formations technologiques et professionnelles initiales hors apprentissage. Cette baisse peut impacter le fonctionnement des établissements délivrant ces formations.
- Demander une clarification du mode de répartition de la taxe d'apprentissage entre les Régions par l'Etat, pour la part fixe et pour la part variable.